

# **COLLOQUE SUR LE PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION ET DE FORMATION DE BASE (AFB)**

---

Résumé des commentaires reçus le 6 octobre 2017

## **PRÉSENTATION DU RAPPORT**

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) a tenu un colloque les 5 et 6 octobre 2017 à Toronto pour poursuivre les discussions avec le réseau d'alphabétisation et de formation de base (AFB) sur le renforcement du programme ainsi que l'augmentation du soutien et l'amélioration des services pour les apprenantes et les apprenants.

Ce rapport sommaire, rédigé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, présente les opinions exprimées le 6 octobre. Il s'agit de la version finale du rapport qui a été produite après la réception des commentaires des participants.

Ce rapport sommaire a pour objectif de rendre compte de l'ensemble des points de vue exprimés le 6 octobre. Il ne porte aucun jugement sur leur valeur ni sur leur exactitude, et ne constitue une approbation d'aucun d'entre eux.

# 1 SELON VOUS, QUELS SONT LES BESOINS PRIORITAIRES DANS VOS COMMUNAUTÉS?

---

## Caractéristiques démographiques

- Actuellement, l'indicateur de la pertinence de la participation relatif à l'âge cible les apprenantes et apprenants du Programme AFB âgés de 46 à 63 ans. Les populations autochtones qui ont recours aux services d'AFB sont plus jeunes que la population non autochtone de l'Ontario<sup>1</sup>. Les indicateurs de la pertinence de la participation au Programme AFB<sup>2</sup> doivent davantage tenir compte des besoins de cette jeune population autochtone. De nombreux Autochtones déménagent fréquemment (tous les trois à six mois). Les paramètres du programme doivent être mieux adaptés à la mobilité de nombreuses collectivités.

## Culture autochtone

- Le Programme AFB doit davantage considérer les cultures et les activités autochtones.
- De nombreux adultes autochtones qui ont recours aux services d'AFB sont très intéressés par les programmes culturels, et certains organismes aimeraient que ces activités soient (mieux) appuyées. Une plus grande souplesse devrait être offerte aux organismes autochtones pour leur permettre de décider si l'adoption des programmes culturels est appropriée compte tenu de leur contexte et de leur collectivité.
- Le ministère devrait offrir une formation en compétences culturelles autochtones aux conseillères et conseillers en emploi et en formation pour leur permettre de mieux comprendre les collectivités auxquelles ils viennent en aide.

## Administration du programme et production de rapports connexes

- Les fournisseurs de services ne peuvent entrer les données sur les apprenantes et apprenants dans le SGC du SIEO que quand ceux-ci se sont engagés à participer à l'apprentissage et à la formation. Le ministère doit tenir compte des problèmes comme la pauvreté, la santé mentale, les dépendances, les traumatismes, les troubles d'apprentissage, l'itinérance, la violence, les traumatismes intergénérationnels, le suicide et l'évolution de la situation personnelle des apprenantes et apprenants qui affectent leur capacité à entrer dans le programme et à y rester. Avant de faire entrer les apprenantes et apprenants dans le programme, les organismes de prestation de services établissent un lien de confiance avec eux, les aident à acquérir de l'assurance, favorisent leur guérison et les incitent à adopter de saines habitudes de vie. Malheureusement, cette façon de fonctionner fait que nombre des apprenantes et apprenants qui franchissent la porte ne sont ni enregistrés ni comptabilisés comme

---

<sup>1</sup> [Les peuples autochtones : Feuille d'information de l'Ontario](#), 14 mars 2016.

<sup>2</sup> [Alphabétisation et formation de base : Fournisseurs de services, Directives du programme](#), section 4.3, 1. Efficacité, Tableau 3 : Indicateurs de pertinence de la participation, p. 59 à 61.

cibles. Les ressources des organismes et du programme n'en servent pas moins à aider ces clientes et clients.

- Le ministère pourrait fixer des attentes plus réalistes concernant les données, notamment le nombre d'apprenantes et d'apprenants desservis.
- Les échéances relatives aux exigences en matière de production de rapports devraient tenir compte des travaux du conseil qui supervise le programme (notamment de la nécessité de faire approuver les rapports par le conseil de bande).
- Le ministère devrait chercher des façons de réduire le nombre de documents et de rapports qui alourdissent le fardeau administratif.
- Une meilleure formation sur le SGC du SIEO est souhaitée pour uniformiser davantage la saisie des données d'un point de service à l'autre.
- Le SGC du SIEO a un problème d'affichage (Oracle ne prend plus en charge le plugiciel Java).

### **Géographie**

- Les collectivités du Nord de l'Ontario sont confrontées à de nombreux obstacles qui leur sont propres, dont le manque de transport en commun, le coût des déplacements et des connexions Internet lentes et peu fiables.

### **Financement**

- Aux fins d'équité du programme, il faut réduire les écarts de financement entre les groupes de prestation désignés et entre les secteurs.
- Le programme doit prendre en compte le travail que les organismes accomplissent auprès des personnes avant leur inscription au Programme AFB. Les efforts requis pour les préparer à l'apprentissage et à l'évaluation de leurs besoins accaparent beaucoup de ressources. Une cliente ou un client peut venir et repartir à quelques reprises avant de s'engager dans le programme et de signer le formulaire d'inscription qui permet au fournisseur de services de l'ajouter au SGC du SIEO.
- Des fonds supplémentaires sont nécessaires pour améliorer le service aux collectivités des Premières Nations du Nord et éloignées.
- Une plus grande latitude serait également appréciée concernant les mesures de soutien aux apprenantes et apprenants, notamment pour ce qui est de la sécurité alimentaire, du transport et de la garde d'enfants.
- Le financement devrait permettre d'adapter la prestation du programme aux apprenantes et apprenants, peu importe l'endroit où ils vont et le moment où ils entrent ou reviennent dans le programme.

### **Soutien communautaire**

- La pauvreté, la santé mentale, les dépendances, les traumatismes, les troubles d'apprentissage, l'itinérance, la violence, les traumatismes intergénérationnels, le

suicide et l'évolution de la situation personnelle des apprenantes et apprenants font partie des problèmes qui affectent leur capacité à étudier et à rester dans le programme. Il faut absolument améliorer les partenariats avec les principaux services communautaires (par exemple le programme Ontario au travail, les centres de traitement des dépendances et de santé mentale ou les services d'hébergement) pour mieux soutenir les apprenantes et apprenants qui vivent des épreuves. Des organismes ont souligné que des fonds supplémentaires les aideraient à établir et à consolider des partenariats dans leur collectivité. Les capacités limitées des petits organismes les obligent à faire un choix entre l'enseignement et l'établissement de partenariats.

- Actuellement, d'autres programmes, comme le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, Community Living, Ontario au travail et les Services d'emploi conçoivent leurs propres ateliers d'alphabétisation et sur les compétences essentielles au lieu de s'allier au Programme AFB ou d'y aiguiller des clientes et clients. Des participants aimeraient que le ministère collabore plus étroitement avec d'autres ministères (par exemple, le ministère des Services sociaux et communautaires et le ministère de l'Éducation) pour que le Programme AFB et les autres programmes et services financés par la province se connaissent mieux et se coordonnent davantage.
- Les organismes communautaires, les conseils scolaires et les collèges qui offrent le Programme AFB devraient collaborer plus étroitement pour aider davantage d'apprenantes et apprenants adultes à accéder aux processus de reconnaissance des acquis afin qu'ils bénéficient des crédits en vue d'obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario ou d'entrer dans un programme collégial.

### **Coordination avec les services d'Emploi Ontario**

- Le Programme AFB et les autres programmes d'Emploi Ontario devraient mieux coordonner leurs services et offrir de l'AFB aux personnes qui ont rapidement besoin de rattrapage parallèlement à l'exercice de leur emploi.

## **2 QUELLES SONT LES FORCES DU RÉSEAU EXISTANT DONT IL FAUT TIRER PARTI POUR SERVIR LES ADULTES AUTOCHTONES?**

---

### **Cadre de gestion du rendement (CGR)**

- Le ministère devrait conserver le CGR et la Norme de qualité des services (NQS). Cependant, il devrait modifier les indicateurs de la pertinence de la participation, ainsi que les mesures, de sorte à davantage tenir compte du groupe de prestation désigné et des réalités de la prestation du programme dans le Nord.
- Les communications du ministère portant sur l'application des décisions et des exigences manquent de cohérence.

## **Participation accrue**

- Les participants souhaiteraient avoir davantage d'occasions de se rencontrer, de discuter des priorités et d'acquérir des connaissances, comme ils le font à ce colloque.
- Le ministère, et le gouvernement d'une façon plus générale, doivent poursuivre leurs efforts pour comprendre les effets intergénérationnels de la colonisation sur les peuples et les collectivités des Premières Nations, métis et inuits.
- Les visites du ministère sont les bienvenues. Des visites plus fréquentes des conseillères et conseillers en emploi et en formation seraient profitables pour qu'ils puissent observer la prestation du programme en assistant à un cours et en observant l'enseignement et l'apprentissage.

## **Financement**

- Des participants ont manifesté de l'intérêt pour le financement de projets qui permettraient de poursuivre l'élaboration de ressources culturellement inclusives afin de mieux aider les apprenantes et apprenants autochtones.
- De nombreux adultes autochtones souhaitent fortement participer à des programmes culturels, ce qui peut constituer une façon naturelle de les faire participer à des activités d'apprentissage et un moyen subtil de favoriser un changement d'attitude envers l'apprentissage. Les organismes autochtones intéressés devraient avoir la possibilité d'intégrer ces activités si elles conviennent à leur contexte ou à leur collectivité.
- Si les organismes jouissaient d'une plus grande liberté pour créer des programmes spécialisés, ils pourraient mieux adapter leurs interventions au contexte et aux besoins de la collectivité.
- Les réseaux régionaux du Nord ont besoin de fonds supplémentaires pour améliorer la sensibilisation et le soutien des apprenantes et apprenants.

## **Services dans les collectivités éloignées**

- À l'heure actuelle, les responsables des services par voie électronique collaborent avec Contact Nord et les réseaux régionaux pour favoriser la sensibilisation des collectivités qui ne disposent pas de points de services d'AFB. D'importants moyens d'accès sont ainsi créés pour celles et ceux qui, autrement, n'auraient que des possibilités limitées de perfectionner leurs compétences. Les efforts en ce sens doivent se poursuivre.

### **3 D'AUTRES IDÉES DEVRAIENT-ELLES ÊTRE PRISES EN COMPTE PAR LE MESFP ET LE RÉSEAU AFB POUR LES TRAVAUX À VENIR?**

---

#### **Cadre de gestion du rendement (CGR)**

- Les participants souhaitent que toutes les personnes qui ont besoin de services d'AFB en bénéficient, pas seulement celles qui remplissent les critères du ministère.
- Le processus d'examen des organismes pourrait être amélioré de sorte que leur fardeau administratif soit réduit.
- Les exigences du programme et du ministère en matière de production de rapports doivent être suffisamment souples pour tenir compte du soutien aux apprenantes et apprenants potentiels qui ne pourraient rester que quelques jours compte tenu de leur situation personnelle. Il faut beaucoup de ressources pour gagner la confiance des apprenantes et apprenants potentiels et pour les aider à changer d'opinion sur l'apprentissage et sur leurs propres capacités, qu'ils continuent ou non à bénéficier du programme.
- Certains ne progressent pas, mais n'ont aucun autre endroit où aller dans la collectivité.
- Le nombre d'apprenantes et d'apprenants qu'un organisme peut desservir est limité lorsque les ressources et les fonds le sont aussi. Par exemple, certains organismes ne disposent que d'un membre du personnel pour s'occuper à la fois de l'inscription, de l'évaluation, de la sensibilisation de la collectivité, de l'administration du programme, de la production des rapports connexes et de l'enseignement.
- Une meilleure formation sur le SGC du SIEO est souhaitée (par exemple, des webinaires, des vidéos et des modules en ligne).
- Une des principales mesures de réussite devrait être l'atteinte par les apprenantes et apprenants de leurs propres objectifs.

#### **Financement**

- De nombreux points de services d'AFB souhaitent avoir plus de personnel et augmenter les salaires, le nombre de formations et les ressources pour les formatrices et formateurs.

#### **Perfectionnement professionnel**

- Un meilleur soutien et un accès facilité à la formation et au perfectionnement professionnel seraient bénéfiques, surtout pour les organismes offrant leurs services aux clientes et clients ayant des besoins importants.
- Une meilleure reconnaissance professionnelle devrait être accordée aux formatrices et formateurs en AFB.

- Il est important que les organismes puissent favoriser les enseignements culturels ainsi que les pratiques d'apprentissage parallèle.

### **Cadre du Curriculum en littératie des adultes de l'Ontario (CLAO)**

- Le Cadre du CLAO devrait mieux reconnaître et intégrer les modes de connaissance, d'apprentissage, de vie et d'action autochtones, y compris les enseignements axés sur la nature.
- Il existe des moyens d'utiliser le Cadre pour appuyer les enseignements culturels. Toutefois, ces approches, qui offrent au bout du compte des expériences personnalisées aux apprenantes et apprenants, nécessitent, le cas échéant, un soutien accru.
- Les aînées et aînés doivent absolument participer davantage à l'élaboration du curriculum et à la prestation du programme.

### **Administration du programme et production de rapports connexes**

- L'utilisation d'un langage clair dans les formulaires du programme aiderait les apprenantes et les apprenants à les comprendre. En outre, le formulaire *Fin d'activités et suivi* devrait tenir compte de l'information sur les résultats des cinq voies de transition (et non seulement de celle de l'emploi) et permettre leur saisie.
- Le ministère devrait s'efforcer de réduire le fardeau administratif pour favoriser un véritable apprentissage hybride. Actuellement, les apprenantes et apprenants qui participent tant en personne qu'en ligne au Programme AFB doivent remplir deux fois les documents requis (inscription, plan d'apprentissage et rapport de fin d'activités et de suivi).
- Pour que les apprenantes et apprenants puissent poursuivre leurs objectifs sans interruption lorsqu'ils se déplacent d'une collectivité et d'un fournisseur de services à l'autre, il faudrait que leurs inscriptions et leurs plans d'apprentissage les suivent. Cet aspect est particulièrement important pour les Autochtones, qui se déplacent souvent (nombre d'entre eux déménagent habituellement tous les trois à six mois).

### **Anglais langue seconde**

- La reconnaissance et le financement de l'anglais langue seconde sont souhaités pour le groupe de prestation des Autochtones. Pour nombre d'entre eux, l'anglais est une langue seconde. Par conséquent, des mesures de soutien linguistique et des ressources d'apprentissage supplémentaires sont nécessaires pour aider certains des apprenantes et apprenants autochtones.

### **Ensemble du gouvernement**

- Le ministère pourrait mieux collaborer avec d'autres ministères pour favoriser une offre coordonnée des programmes aux apprenantes et apprenants, par exemple une

continuité de services qui permettrait d'aiguiller les clientes et clients ailleurs si l'AFB ne leur convient pas.

## **4 QUELLES MANIÈRES DE COLLABORER SERAIENT ENVISAGEABLES À L'AVENIR?**

---

### **Clarté et définition des rôles**

- Le ministère devrait collaborer avec le réseau pour mieux définir et renforcer les rôles des organismes de soutien et des réseaux régionaux afin de maximiser l'aide aux organismes de prestation des services.

### **Participation**

- Des activités comme le colloque encouragent les partenariats et offrent d'importantes occasions de mieux comprendre les difficultés et les parcours des apprenantes et apprenants autochtones comme des organismes. Ces occasions sont utiles pour les organismes, elles aident le ministère à en apprendre davantage sur le groupe de prestation désigné et offrent des possibilités de collaborer à la conception de solutions.
- Le ministère et le réseau devraient mieux communiquer. Il est recommandé que les communications du ministère soient envoyées aux chefs de la prestation des services, en plus des directrices générales, des directeurs généraux et des cadres supérieurs.
- Pour équilibrer la responsabilisation et la souplesse du programme, il est fortement souhaité que la collaboration se poursuive. Une certaine souplesse serait particulièrement utile pour mieux intégrer les aspects culturels au programme et pour répondre aux besoins des apprenantes et apprenants qui arrivent avec de faibles compétences et plusieurs obstacles, et de ceux qui cherchent une voie de transition vers l'autonomie.

### **Cadre du Curriculum en littératie des adultes de l'Ontario (CLAO)**

- Nombre de personnes ont manifesté le désir de participer à l'autochtonisation du Programme AFB, de sorte que l'élaboration du programme se fasse dans un milieu de travail qui inclut le point de vue autochtone.

### **Perfectionnement professionnel**

- Le ministère ou les organismes de soutien devraient concevoir des webinaires de formation sur des sujets comme le Cadre du CLAO ou le perfectionnement professionnel.
- Une meilleure formation sur le SGC du SIEO est souhaitée (par exemple, des webinaires, des vidéos et des modules en ligne).

- Les apprenantes et apprenants ne sont pas les seuls à subir les effets de problèmes comme des traumatismes ou des dépendances. Le personnel et les autres membres des collectivités sont également touchés. De nombreux organismes voudraient profiter d'occasions d'en apprendre davantage sur les moyens de soutenir le personnel, les apprenantes et apprenants ou les autres membres des collectivités, notamment.

### **Administration du programme et production de rapports connexes**

- Les organismes de prestation de services pourraient consacrer plus de temps à la sensibilisation des apprenantes et d'apprenantes ainsi qu'à l'enseignement s'ils avaient moins de documents à remplir, de rapports à produire et de données à entrer.

### **Compréhension du ministère**

- Il arrive parfois que les messages et les directives du ministère soient incohérents.
- Les conseillères et conseillers en emploi et en formation gagneraient à visiter les points de services d'AFB plus souvent pour mieux comprendre les réalités et le contexte de la prestation des services d'AFB dans les collectivités qu'ils desservent (espace, ressources, apprenantes et apprenants, transport, etc.).